



Flash Info THISE

Édito

Chères Thisiennes, Chers Thisiens,

Alors que 2018 s'achève dans un trouble certain, sur fond de grogne sociale, où les revendications se mêlent malheureusement parfois à la violence, accueillons 2019 avec l'espoir d'un dialogue retrouvé et d'une réelle volonté d'apaisement de toutes parts.

L'équipe municipale ainsi que les agents des services se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2019. Qu'elle vous apporte à vous, vos familles et vos proches, toute satisfaction sur les plans personnels et professionnels.

Pour la municipalité, cette année 2019 verra la concrétisation, après de nombreux ajustements et études, des projets phares de ce mandat. Après les hangars de l'aérodrome fin novembre 2018, les travaux de construction de la MARPA aux Chenevières débuteront en janvier.

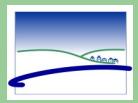
Bien à vous,

Alain Loriguet, Maire,
Conseiller communautaire délégué
Conseiller départemental

N°45
JANVIER 2019
www.ville-thise.fr

T
I
F





Sommaire

- Page 3 Etat Civil
- Page 4 Vœux de la municipalité (*Martine Mougnard*)
- Page 5 Anniversaires (*Thibaud Hequette*)
- Page 6 inscription liste électorale
- Page 7 - 8 Téléthon (*Thibaud Hequette*)
- Page 9 Hangars suivi des travaux (*Claude Vernerey*)
- Page 10 Zéro Phyto
- Page 11 Monxyde de carbone
- Page 12 Stage de natation
Le Saint-Hubert (*Christophe Sergent*)
- Page 13 La Boule Thisienne (*Dominique Bez*)
- Page 14 Comité des Fêtes (*Bernard Benth*)
- Page 15 Agenda

Délibérations



Naissances

6 janvier 2019

Daphné Drouot

Toutes nos félicitations aux parents.



Décès

4 décembre	Marie Jolibois veuve Farey	90 ans
7 décembre	Thérèse Posty veuve Euvrard	92 ans
14 décembre	Claudine Zali épouse Guyard	70 ans
19 décembre	Ginette Guinchard	80 ans
3 janvier	Georges Marquiset	90 ans
6 janvier	Bernard Gaulard	91 ans
6 janvier	Gilberte Bourquin veuve Wypychowski	87 ans

Nos pensées accompagnent les familles.





VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Accompagné d'élus locaux, Sénateurs, Députés, Conseillers Régionaux et Départementaux, Maires de la Communauté d'Agglomération, le Maire, Alain Loriquet, a présenté aux



thisiennes et thisiens, en son nom et celui du Conseil Municipal, ses meilleurs vœux, qui sont l'occasion pour la municipalité, d'annoncer aux habitants les dossiers en cours pour cette nouvelle année 2019 qui verra se poursuivre :

- La restauration des hangars de l'aérodrome qui a débuté en novembre et se terminera en 2020. Ceux-ci ont été sélectionnés dans le cadre du loto du patrimoine, dirigé par Stéphane Bern.
- La construction de la MARPA (maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie) qui commencera mi-janvier, car retardée par un problème relatif au petit ruisseau bordant le terrain, à présent résolu.
- La continuité de la mise en œuvre de l'accessibilité des bâtiments communaux et de la création de logements sociaux situés place de l'Amitié.

La soirée a continué dans une ambiance agréable, agrémentée par un délicieux cocktail offert par la municipalité.





ANNIVERSAIRES !

Henri Lavie est né à Calais. Il a su saisir les hasards de l'existence et profiter des opportunités pour venir s'installer dans notre commune il y a 29 ans de cela.

Ancien ébéniste, reconvertis dans l'Education Nationale, Henri a toujours eu une vie saine et su entretenir son corps et son esprit par l'exercice quotidien d'activités physiques.

Gageons que cela a eu un effet bénéfique qui lui a permis d'atteindre sereinement les 90 ans qu'il a fêtés ce 2 janvier.

Nous lui souhaitons de nouveau un bon anniversaire.

UN ÉVÈNEMENT À THISÉ.

Le 4 novembre dernier, Madame Denise Raynal est entrée dans le club très sélect des centenaires.

Pour l'occasion cette résidente de Vill'Alizé a reçu la visite du Maire, Alain Loriguet, et de l'adjoint aux affaires sociales, Thibaut Hequette.

C'est en compagnie de ses fils et d'une de ses arrière-petite-fille que toute la résidence a fêté cet évènement comme il se doit avec cadeaux, champagne et gâteau fait maison.





Règlementations

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES



A compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique (REU), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en

vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ième} vendredi précédent ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent le scrutin pour les scrutins organisés en 2019).

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la **date limite d'inscription** sur les listes électorales est fixée **au 31 mars 2019**.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées en mairie soit au moyen du formulaire prévu à cet effet (cerfa n° 12669*02), soit sur papier libre, accompagné des pièces permettant de justifier la nationalité, l'identité et l'attache avec la commune du demandeur (pièce d'identité, justificatif de domicile). D'autres pièces pourront être demandées si votre situation est particulière. Au titre, de l'article R. 5, les demandes peuvent s'effectuer par internet via la télé procédure de demande d'inscription en ligne, accessible pour toutes les communes à compter du 1^{er} janvier 2019.

A l'attention des électeurs établis hors de France : vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle vous souhaitez demeurer inscrits (liste consulaire ou municipale). Après cette date et sans choix de votre part, vous serez automatiquement radiés des listes électorales municipales et maintenus d'office sur la liste électorale consulaire.



MERCI À VOUS !

Le samedi 8 décembre, nombreux d'entre vous sont venus participer aux animations proposées par des associations sportives et culturelles au profit de l'AFM-Téléthon.

Vos dons ont permis de récolter 3525 € au profit de l'AFM-Téléthon.

Cette année un défi sportif était proposé et les trois meilleurs ont été récompensés.

Ils se défieront du défi et se défièrent par la saine compétition et dans la bonne humeur.



Après avoir compté les points aux poings avec le Besançon Boxe Académie, ils se renvoyèrent la balle avec l'A3T et l'AT2, firent quelques sauts sans péril avec la Gym, dansèrent avec Zumba Life et l'école élémentaire, et pédalèrent à perdre haleine avec l'avenir Cycliste.



Ils ont pu également passer au stand décoration de boules de Noël des Thisiens du Coin et au stand maquillage avant de se désaltérer à la buvette tenue de main de maître par le Comité des Fêtes.





Social

La journée s'est terminée autour d'un repas proposé par l'association de Beure US44 et organisé par l'Association Hippique.



Merci à tous les participants de leur soutien, aux commerces locaux qui ont contribué, à leur façon, à la réussite de cette journée, en offrant des lots (Ambiance et Style, Boulangerie Dufay, Créo Thisé Coiffure, Crédit Agricole, Le Criollo, Family Kids, Infocom, Intersport, King Jouet, Mac Do Chalezeule, Mégazone, Papeterie Jeanneret, Réauté Chocolats, Super U Roche-lez -Beauprés, UB Bijoux)



les valeureux concurrents



SITUATION DES TRAVAUX DES HANGARS

Les travaux ont démarré le 19 novembre 2018

- mise en place du chapiteau abritant une partie des ULM et avions,
- pose de la cloison séparant les 2 hangars,
- réfection partielle de tirans acier inclinés extérieurs,
- traitements d'éléments en amiante,
- pose des échafaudages sous le hangar ouest (HO),
- pose du confinement (HO): caisson étanche pour retenir les poussières de peinture,
- début des retraits de peintures de la structure interne par grenaillage,
- préparation des travaux futurs; électricité, assainissement...





Informations



Votre commune a changé, l'avez-vous remarqué ?

Une végétation nouvelle apparaît ça-et-là : au pied des murs, sur les trottoirs...



© ARE Normandie



© CDPNE Loir et Cher



© Conseil régional

Ces plantes des rues ne sont pas le signe d'un entretien négligé, mais d'un changement de pratiques : nous souhaitons dorénavant accorder plus de place à la nature dans notre commune (même dans le cimetière, sans nuire aux exigences de recueillement), et protéger la santé de tous.

Les agents communaux ont donc arrêté d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour l'entretien de l'espace public, comme l'impose la loi.

En effet, ces produits polluent l'eau, l'air et les sols, et sont dangereux pour la nature et la santé des habitants.

Ils ont revu leur manière de travailler, optant pour des techniques d'entretien manuelles, mécaniques, thermiques, etc



© FREDON Haute-Saône





Informations

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr





STAGE DE NATATION



L'ANB (Alliance Natation Besançon) organise pendant les vacances d'hiver des stages de natation. Ils s'adressent aux jeunes enfants, à partir de quatre ans et demi, ne sachant pas nager ou en cours d'acquisition.

Les stages se dérouleront à la piscine éducative de Feel Good, 9 rue du Valset 25220 Chalezeule, **du 18 au 22 février et du 25 février au 1^{er} mars.**

Les horaires seront définis en fonction des niveaux.

Tarifs du stage : 60 €

Informations et inscriptions à partir du 28 janvier 2019 au 09.63.87.27.18

LE SAINT-HUBERT THISIEN

L'association le « St Hubert Thisien » est la société de chasse qui exerce sur les bois communaux de Thisé (environ 450 hectares).



Les résidents Thisiens qui le souhaitent sont les bienvenus parmi nous. En effet, priorité est donnée aux résidents pour l'obtention d'une action de chasse.

Ethique, sécurité et convivialité sont nos priorités.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.

Bien cordialement.



Le président
SERGENT Christophe
le.sthubert.thisien@gmail.com

06 08 83 24 15



LA « BOULE THISIENNE » DEVIENT LA « PÉTANQUE THISIENNE »



Fort de ses 167 adhérents en 2018, l'association « **Boule Thisienne** » a décidé de changer de statuts en 2019.

Après un périple administratif, l'association s'est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP) pour s'appeler dorénavant « **Pétanque Thisienne** ». Les statuts ont été enregistrés à la Préfecture et à la Fédération Française de Pétanque. Le samedi 19 janvier 2019, une double Assemblée Générale a été organisée à la salle des fêtes de Thise. La première a prononcé la dissolution de la « **Boule Thisienne** » et la seconde a entériné les statuts de la « **Pétanque Thisienne** ».

Cette nouvelle entité est composée d'une cellule « **Licenciés** » avec au minimum 60 licenciés à ce jour et d'une cellule « **Loisirs** » avec environ 80 adhérents.

Si vous souhaitez nous rejoindre, 2 possibilités s'offrent à vous :

- **Carte loisirs.**
- **Licence FFPJP.**

Nos terrains se situent **26 rue de Champenâtre à Thise**. Ils sont ouverts tous les jours, même les jours fériés à partir de 14H00.

La convivialité et nos installations font que, l'été, certains adhérents partagent un repas en commun le soir. L'éclairage permet de pratiquer notre loisir à la tombée de la nuit.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Président : Dominique BEY : beydominique25@gmail.com
ou **06 84 84 08 85**

Vice-Président : Michel JACQUOT : michel-jacquot@live.fr
ou **06 08 40 01 24.**





Comité des Fêtes

MARCHÉ DE NOËL À BADEN-BADEN ET À KARLSRUHE

Une centaine est le nombre de *Thisiennes*, *Thisiens* et participants des communes proches qui ont encore une fois profité de la magnifique journée du samedi 1^{er} décembre 2018, pour aller découvrir les marchés de Noël de Baden-Baden le matin jusqu'à 15 h 00 et celui de Karlsruhe du milieu d'après-midi jusqu'au soir avec ses belles illuminations.

Sortie très appréciée par l'ensemble des participants pour la beauté des décors, du paysage, des spécialités de la région et l'ambiance festive qui y régnait.

Nous remercions nos conducteurs pour leurs qualités professionnelles et leur bonne humeur tout au long des trajets aller et retour.





Agenda culturel et sportif

26 janvier	19h00	Gym de Thisé	Gymnase/salle des fêtes	Gala de la Gym
2 février	8h30 à 12h00		Place de Partenstein	Marché des producteurs
2 février	20h00	Unité pastorale de Beaupré	Gymnase/salle des fêtes	Loto de la Paroisse
10 février	8h00 à 18h00	Club des collectionneurs	Salle des Fêtes	Bourse multi collections
10 février	9h00 à 16h00	Cie Tir à l'Arc	Gymnase	Compétition abat-oiseau
11 février	20h00	Comité des fêtes	Salle de l'Amitié	Assemblée générale
17 février	14h30	Teddy Cruisers	Salle de l'Amitié	Assemblée générale



Prochaines dates

du marché :

2 mars 2019

6 avril 2019 buvette Avenir Cycliste

4 mai 2019 buvette Comité des Fêtes

1er juin 2019 buvette Thisiens du Coin

6 juillet 2019 buvette Club Canin Thisien

Le marché se situe
Place de Partenstein

Venez nombreux !

Les informations et les manifestations enregistrées sur cet agenda sont
sous la responsabilité des organisateurs.





MAIRIE
4 rue de Besançon - 25220 Thise
Tél : 03 81 61 07 33 Fax : 03 81 61 72 69
Courriel : accueilmairie@ville-thise.fr

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

samedi matin de 9h00 à 11h45

Fermeture :

le mardi de 14h00 à 15h00

et le jeudi après-midi

Rencontres avec les adjoints :

Pour toute demande spécifique, merci de prendre contact avec l'adjoint(e) concerné(e) dans la limite de ses domaines.

Rencontres avec le maire :

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Prochain Conseil municipal

Mercredi 6 février 2019 à 20h00

Salle du Conseil

Responsable de publication : Alain Loriguet

Mise en page : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland

Comité de relecture : Martine Mougnard, Brigitte Bonet, Fabienne Pruniaux, Monique Bourriot, Alain Loriguet.

Dépôt légal : avril 2014 - Impression : Infocom

Communication Thise - Ne pas jeter sur la voie publique

Photographies prises par nos soins ou fournies par les intéressés.